

**Compte rendu**  
**Conseil municipal & délibérations**  
**Séance du 18 janvier 2021 à 20 heures**

Présents : JOLLAND Marie-Chantal, PHILIBERT dit JAIME Michel, LONGIS Maryline, VEYRAND Pierre, MARIN Béatrice, MILLIAT Véronique, DIDIER Véronique, GRENIER Roland, VILLARD Bernadette, KUHNE Pablo, GARCIA Brigitte, GIRAUD Pascale, GARNIER Christian, CHERON Elodie, LANOY Julien, JUNIQUE Mathieu, , PUECH Julie

Excusé- Absent : DUC-MAUGE Pascal pouvoir donné à GIRAUD Pascale, PILLET Jean-Yves

Secrétaire de séance : Mme CHERON Elodie

**1/ Signature du registre des délibérations de la séance du 14/12/2020**

**2/ Travaux de réhabilitation et de restructuration de la maison Renevier - Plan de financement et demande de subventions**

Mme le Maire rappelle le projet de travaux sur le bâtiment communal dit « maison Renevier » qui consiste en l'implantation d'un tiers lieu comprenant au RDC un espace pour l'EVS ainsi qu'un cabinet médical et à l'étage un espace de coworking. Ce projet de réhabilitation représente un budget global de 705 328 € HT et peut faire l'objet de plusieurs demandes de subventions à hauteur de 80% soit :

- 25% par la DETR
- 50% de 176 357 € par la Région
- 60% de 500 000 € par le Département pour un montant total de 564 263 € HT
- Reste à charge de la commune 20% soit 141 065 € HT

Le conseil municipal donne son accord pour effectuer les demandes de subventions aux organismes selon le plan de financement établi en concertation avec les collectivités partenaires.

**3/ Avenant n° 7 : Marché de travaux lot 1B – Maçonnerie / Pierre de Taille - Structures**

Le conseil municipal accepte les modifications qui doivent être apportées au marché de travaux du Groupement DELUERMOZ/ GLENAT RENOVATION. Ces modifications concernant des travaux de dégagement manuel des peintures modernes sur les cheminées sont issues de circonstances imprévues liées à des découvertes lors de travaux en cours d'exécution.

Accord à l'unanimité.

**4/ Parcours permanent d'orientation sur la commune de St-Antoine l'Abbaye**

Mme LONGIS 1<sup>ère</sup> adjointe informe le conseil municipal que le Département a sollicité la commune pour la mise en place d'un parcours permanent d'orientation à vocation patrimoniale sur le secteur du Bourg. L'idée étant de mettre des balises avec cartes et plans sur des thèmes patrimoniaux afin de découvrir l'histoire de St-Antoine l'Abbaye.

La commune serait le maître d'ouvrage du projet en lien avec le Musée de St-Antoine l'Abbaye et l'office de tourisme.

Une subvention de 50% versée par le Conseil Départemental de l'Isère sera versée à la commune ainsi, le coût total de ce projet s'élève à 5 862 € et la participation de la commune après subvention sera de 1 961 €.

Accord à l'unanimité

**5/ Convention d'occupation de locaux communaux avec le Département**

Mme LONGIS rappelle au conseil municipal que le Département de l'Isère accompagne la réhabilitation des bâtiments patrimoniaux appartenant à la commune depuis plusieurs années et à ce titre a participé à la restauration du salon aux Gypseries et ses attenants. Une convention de gestion datant de 1995 a été conclue avec le Département. Aujourd'hui du fait de l'importance de la réhabilitation des bâtiments communaux et de la nouvelle destination des espaces, il convient de réviser la convention afin de l'adapter aux nouveaux usages de ces locaux et d'en fixer les conditions d'utilisation.

Accord à l'unanimité pour la signature d'une nouvelle convention.

**Compte rendu**  
**Conseil municipal & délibérations**  
**Séance du 18 janvier 2021 à 20 heures**

**6/ Personnel :**

- *Prime exceptionnelle covid-19* : Selon le Décret n°2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement de la prime exceptionnelle aux agents de la Fonction Publique Territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, il est proposé de verser un montant forfaitaire aux agents ayant travaillé en présentiel et ayant été soumis à des risques sanitaires avérés durant la période du 1<sup>er</sup> confinement et en fonction du nombre de jours travaillés.

Accord à l'unanimité

- *Création d'un poste d'adjoint technique à 35h* : Suite à un accroissement d'activité en terme d'entretien des bâtiments communaux lié à l'arrivée des médecins et l'intégration prochaine des nouveaux locaux actuellement en travaux, il est nécessaire d'augmenter le temps de travail d'un agent technique actuellement à 30h à 35h.

Accord à l'unanimité

**7/ Demande de versement exceptionnelle d'une subvention aux pompiers**

Mme le Maire et sa 1<sup>ère</sup> adjointe ont rencontré l'Amicale des Sapeurs-Pompiers afin de faire un point sur leur installation dans la caserne suite à la récupération par la mairie de leur local sis Place Ferdinand Gilibert. Il s'avère que des travaux d'aménagement sont nécessaires pour créer des vestiaires et une cuisine pour les sapeurs-pompiers de permanences. Ces derniers sollicitent une subvention exceptionnelle de 2 000 € afin de les aider à effectuer ces travaux.

Accord à l'unanimité

**8 / Divers**

➤ **Point CCAS**

- *Bilan sur la mutuelle communale Mutualp* : 29 personnes ont été rencontrées par Mr FALCONNET pour 16 adhésions validées avec un gain pouvant aller de 10 € à 110 € pour une couverture moyenne. Bilan très positif et aucune augmentation de tarif ne sera effectuée sur 2021. Il sera proposé de nouvelles permanences dans les mois à venir.

- *Point Noix* : Suite à l'annulation de la Mondée collective il est proposé par le CCAS de distribuer des noix déjà cassées aux volontaires qui voudraient tout de même monder à domicile. Personne à contacter : Mme MILLIAT Véronique au 0686856650.

➤ **Plan de Sauvegarde Communal (PSC)**

Mme VILLARD Bernadette conseillère communal explique que la commission pour le Plan de Sauvegarde Communal s'est réuni le 15/12/2020 avec pour vocation d'organiser la réponse communale en cas d'événement de sécurité civile, c'est-à-dire que le PSC doit définir un dispositif communal opérationnel permettant à l'équipe municipale de "gérer les crises" éventuelles touchant la sécurité civile, et notamment les crises majeures : catastrophes industrielles, phénomènes climatiques, accidents "courants" (transport, incendie...), dysfonctionnement des réseaux (transport, énergie, eau...), problèmes sanitaires (pandémie,...) Le but pour le maire est de supprimer les incertitudes, les actions improvisées, en ayant un cadre de référence polyvalent pour gérer les problèmes qui ne sont pas habituels. Pour ce faire il convient de mettre en place un comité de pilotage, de faire l'inventaire des préoccupations par rapport aux risques majeurs connus sur la commune, l'inventaire des moyens existants et ceux nécessaires et d'informer les habitants. La commission a ressenti la nécessité d'être accompagné par un organisme professionnel dans cette démarche, ce qui pour le moment est en attente compte tenu d'un souhait de plusieurs mairies de refaire ou de faire leur PCS. En effet il paraît plus opportun d'attendre la réunion des maires qui nous dira s'il est d'actualité commune, de présenter à l'ensemble des communes intéressées la prestation d'un organisme professionnel susceptible d'être un appui.

<p style="text-align: center;"><b>Compte rendu</b> <b>Conseil municipal &amp; délibérations</b> <b>Séance du 18 janvier 2021 à 20 heures</b></p>
--

➤ *Point médecins*

Mr PHILIBERT Michel, 2<sup>ème</sup> adjoint au maire rappelle que les permanences des médecins a débuté depuis le 05/01/2021 et qu'à ce jour la prise de rendez-vous est ouverte à tous auprès de la MSP à St-Marcellin au 04.76.38.79.10.

Les permanences sont organisées comme suit :

**Mardi matin** / Mme Claire ORTEGA

**Mercredi journée** / M. Pierre ORTEGA ou Grégory HERBINSKI

**Jeudi journée** / Sabrina PEYRARD ou Justine HARLE

➤ *Point communication*

L'application panneau pocket marche plutôt bien sur le village en effet 271 smartphones sont connectés soit 52% des foyers de la commune de St-Antoine l'Abbaye.

➤ *Point logiciel portail famille pour la gestion du périscolaire*

Suite à l'obsolescence du logiciel utilisé actuellement par le service périscolaire pour l'inscription aux services de cantine et garderie par les parents, et pour la facturation et le suivi des impayés une commission se réunit régulièrement auprès de la SMVIC pour travailler sur son remplacement avant la prochaine rentrée scolaire. En cours d'avancement.

**Prochain conseil municipal le 22 février 2021 à 20 heures à la salle des fêtes de Dionay**

